



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:24-30396>

Département(s) de publication : **13, 83, 34, 06**

Annonce n° **24-30396**

Travaux

Section 1 - Identification de l'acheteur

Nom complet de l'acheteur : Société Aéroports de la Côte d'Azur

Type de Numéro national d'identification : SIREN

N° National d'identification : 493479489

Ville : Nice cedex 3

Code postal : 06206

Groupement de commandes : Non

Département(s) de publication : 13, 83, 34, 06

Section 2 - Communication

Lien direct aux documents de la consultation : <https://achats.nice.aeroport.fr/>

Identifiant interne de la consultation : 2023-154 MG2I

Intégralité des documents sur le profil d'acheteur : Oui

Utilisation de moyens de communication non communément disponibles : Non

Nom du contact : Marches@cote-azur.aeroport.fr

Adresse mail du contact : Marches@cote-azur.aeroport.fr

Section 3 - Procédure

Type de procédure : Procédure adaptée ouverte

Conditions de participation :

- **Capacité économique et financière - conditions / moyens de preuve** : Les dossiers devront parvenir au plus tard à la date limite indiquée ci-dessous, et selon les modalités indiquées au règlement de la consultation. Les dossiers seront impérativement rédigés en langue française. Ils comprendront toutes les pièces indiquées au règlement de la consultation.

Technique d'achat : Sans objet

Date et heure limite de réception des plis : 09/04/2024 à 12:00

Présentation des offres par catalogue électronique : Interdite

Réduction du nombre de candidats : Non

Possibilité d'attribution sans négociation : Oui

L'acheteur exige la présentations de variantes : Non

Critères d'attribution : CRITERES DE JUGEMENT : Seules les candidatures conformes aux dispositions des articles R2142-1 et R2142-19 du CCP seront recevables. Seules les candidatures présentant des garanties techniques - financières - professionnelles suffisantes seront retenues. Le marché sera attribué à l'offre économiquement la plus avantageuse sur la base des critères pondérés f après le dépôt des propositions. Le mémoire technique fera apparaître clairement et séparément les éléments demandés dans le règlement de consultation. L'absence d'un de ces éléments pénalisera voire rendra l'offre irrégulière aux fins d'analyse technique de l'offre.

Section 4 - Identification du marché

Intitulé du marché : 2023-154 Travaux de mise en oeuvre d'une extinction automatique a eau de type sprinkleurs dans les commerces et les réserves du terminal 2 - Aéroport Nice Côte d'Azur

Type de marché : Travaux

Description succincte du marché : La présente consultation concerne les travaux d'extension de l'installation d'extinction de sprinklage automatique à eau existante du Terminal 2 de l'Aéroport Nice côte d'Azur.

Lieu principal d'exécution du marché : Aéroport Nice Côte d'Azur

Durée du marché (en mois) : 8

La consultation comporte des tranches : Oui

La consultation prévoit une réservation de tout ou partie du marché : Non

Marché alloti : Non

Section 6 - Informations Complémentaires

Visite obligatoire : Oui

Détail sur la visite (si oui) : VISITE Afin de permettre à chaque équipe d'établir une proposition commerciale et technique aussi complète que possible, le maître d'ouvrage organise une visite obligatoire du site le 25/03/2024 à 14h30 - RDV : Bureau d'information Arrivées T2.2.

Autres informations complémentaires : ATTENTION : Les travaux se déroulant en Zone Réservée, il sera demandé à l'entreprise de transmettre si possible par mail (pour une bonne lisibilité) à delphine.pechon@cote-azur.aeroport.fr et didier.latil@cote-azur.aeroport.fr au plus tard, 72h ouvrés avant la date de la visite (hors week-end), la copie d'une pièce d'identité en cours de validité pour chaque personne physique souhaitant participer à la visite (l'original devant être laissé au Poste de Police du Terminal le jour de la visite en échange d'un badge d'accès). Pour cette visite, l'entreprise devra prévoir un gilet réfléchissant haute visibilité (gilet jaune).

Date d'envoi du présent avis à la publication : 13/03/2024